



COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS FEMININES

Procès-Verbal n°1

REUNION DU 02 DECEMBRE 2024

COORDINATEUR des Compétitions : PASSENEAU Grégory

PRESIDENTE : Audrey VALAYER

PRESENTS : Grégory PASSENEAU

La réunion est ouverte par la Présidente à 20h00

Journée 2 : ESCC – FCSA & Journée 10 : FCSA – ESCC

Compte tenu des multiples reports de la Journée 2 engendrés par la qualification du club SOURCES AVEYRON FCSA en Coupe d'Occitanie et afin d'entériner l'ensemble des matchs allers avant la trêve, la Commission décide d'inverser la Journée 2 fixée le 21 décembre 2024 avec la Journée 10 fixée le 7 décembre 2024.

Ainsi, la Journée 2 opposera FCSA à l'ESCC le samedi 7 décembre à 18H30 au stade de la Catonnerie à SEVERAC D'AVEYRON.

La journée 10 opposera l'ESCC à FCSA le samedi 21 décembre à 20H au stade du Pré Vibal à SALLES CURAN.

La réunion est clôturée à 20H30

Le Secrétaire de séance,
Grégory PASSENEAU

La Présidente,
Audrey VALAYER